

Jeudi 26 avril 2018

Centre national de la musique : réaction des artistes

L'Adami prend acte des annonces de Françoise Nyssen au Printemps de Bourges du lancement d'une mission de préfiguration relative au Centre national de la musique (CNM).

Le choix d'Emilie Cariou et de Pascal Bois pour mener cette mission est une décision judicieuse. L'association d'une députée particulièrement affûtée sur les questions fiscales et d'un député fortement engagé dans la culture nous semble marquer la volonté de réussir enfin ce projet.

Le Centre national de la musique est une « arlésienne » culturelle. L'Adami a toujours soutenu cette idée en contribuant positivement aux nombreuses missions sur le sujet. A la publication de l'excellent rapport de Roch-Olivier Maistre, l'Adami a exprimé l'urgence à poser la première pierre du CNM quitte à envisager une montée en puissance progressive de cet établissement. Pour autant, l'absence de certitude quant à un financement supplémentaire et pérenne lié à la création du CNM nous incite à la vigilance. Sans ce financement la création du CNM perdra tout son sens.

Par ailleurs, les artistes de l'Adami s'étonnent que Madame la ministre s'engage dans la voie de ce vaste projet mais demeure toujours silencieuse sur des enjeux au moins aussi essentiels. La rémunération des artistes dans l'univers du numérique, alors que la « mission Schwartz » s'est avérée être un échec, reste une question sans réponse. La révision de la Directive européenne « Droit d'auteur et droits voisins » actuellement en discussion est une nouvelle occasion d'aboutir enfin à une solution. Il ne tient qu'à Madame la ministre de la culture de s'en saisir et de défendre un Internet équitable pour les artistes.

Si à travers le projet de CNM, l'Etat montre une fois de plus son aptitude à créer des établissements d'intérêt général, sa capacité à réguler un secteur qui en a urgemment besoin se fait toujours attendre.

Les artistes ne pourraient comprendre que leur soutien à Françoise Nyssen dans son projet de CNM ne reçoive comme unique réponse l'impasse faite sur l'encadrement de ce qui devrait être leur source principale de rémunération.

Contact presse :

Benjamin Sauzay

bsauzay@adami.fr

07 86 95 55 94



Retrouvez toute notre actualité sur www.adami.fr

L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout au long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.